



NAPA

Nouvelles des Aires Protégées en Afrique



News from African Protected Areas

N°70
Décembre 2013



Edito
WPC – 11 mois
Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

L'UICN est-elle utile ?

Lorsque je participe à une réunion, un atelier, une formation... une question revient régulièrement dans l'assistance : « c'est quoi l'UICN ? ». Et invariablement, la question qui suit est : « ça sert à quoi ? ».

Il est facile de répondre à la première question, tout simplement en regardant le site web de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (www.iucn.org). Il y est rappelé que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature est la plus grande et la plus ancienne des organisations globales environnementales au monde. C'est donc du sérieux. La vision de l'UICN est un monde équitable qui comprend la valeur de la nature et la préserve. Et sa mission est d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et d'assurer que les ressources naturelles sont utilisées d'une manière équitable et durable. Que du bon...

On y apprend aussi ce qu'elle fait. Ainsi, il est rappelé que l'UICN développe et soutient la science de pointe de la conservation, particulièrement en ce qui concerne les espèces, les écosystèmes, la diversité biologique et leur impact sur les moyens de subsistance des êtres humains. Elle conduit des milliers de projets sur le terrain partout dans le monde pour mieux gérer les environnements naturels. Elle soutient les gouvernements, les ONG, les conventions internationales, les organisations des Nations Unies, les sociétés et les communautés, en vue de développer des lois, des politiques et de meilleures pratiques. De quoi bien s'occuper !

Enfin, on découvre comment elle s'organise. C'est une association unique de membres, représentant le plus vaste réseau mondial de professionnels de la conservation et jouant un rôle de premier plan en matière d'environnement et de développement durable. Elle regroupe plus de 1 200 organisations membres dans 140 pays dont 200 gouvernements ou organisations gouvernementales, et 800 organisations non gouvernementales, près de 11 000 scientifiques et spécialistes volontaires au sein de six Commissions, et elle repose sur plus de 1 000 professionnels travaillant dans 45 bureaux dans le monde entier. Ça fait du monde...

Mais tout cela ne répond pas à la seconde question. L'UICN est-elle utile ?

Cette question ne se posait certainement pas à la naissance de l'Union. Presque seule dans le paysage, elle était légitime de fait. Mais avec la multiplication des grandes ONG de conservation, donc beaucoup sont bien plus grandes que l'UICN aujourd'hui, son image s'est diluée dans un paysage de plus en plus encombré. Couvrant progressivement toujours plus de champs d'intervention, de plus en plus éloignés de sa cible initiale (la conservation de la nature) même si liés à celle-ci, son image s'est brouillée. Et parce qu'elle tente de réunir et donc s'interdit d'exclure, son identité s'est émoussée. Finalement, on peut se demander à quoi elle sert aujourd'hui.

Certains (car elle a ses détracteurs) diront : « à rien ! ». Je répondrais : « bien au contraire ! » mais évidemment avec assez peu d'impartialité. Peu importe.

La période est au « tout environnement ». On en parle, on en mange, on vote pour ou contre, on

manifeste pour le sauver ou au contraire pour l'épuiser ; les stars, les sportifs, les rois, les journalistes... ont un avis. Et le donnent. Les NU en mettent dans tous leurs programmes, les Etats le vantent à leur citoyens et le vendent aux autres, les firmes en font leur marketing. Tout est vert, l'économie, l'énergie, la croissance, les partis, même le lavage (green-washing) ! L'environnement n'est plus une cause, c'est une mode. Et on le sait, les modes passent, souvent trépassent.

Qui peut mettre de l'ordre dans ce désordre ? Qui peut rassembler tous ceux et celles qui ont quelque chose à faire entendre ? Une Union, et une Union seulement.

C'est à cela que sert l'UICN. Elle nous offre l'opportunité de nous rassembler sérieusement pour construire un monde sérieux. Elle crée un espace où toutes les voix s'expriment et forment un message puissant, qui éteint la cacophonie. Elle organise les connaissances, propose des solutions, tisse les liens entre les secteurs ou les thèmes (marché, lois, genre, développement...), hiérarchise les priorités... Elle guide et est guidée par la communauté qui la compose (nous tous en sommes) pour essayer d'ouvrir une route durable dans un monde qui ne l'est plus.

A la modeste échelle de nos aires protégées en Afrique, cela se traduit par des outils communs (la définition des AP, les catégories, les Bonnes Pratiques...), des bases de décisions acceptables et acceptées par tous (la liste rouge des espèces menacées, celle des écosystèmes, la base de données mondiale des AP, le site Protected Planet...), des espaces de partage (les commissions, les groupes de travail, la revue Parks...), des actions pilotes (nos projets de terrain, nos formations, la Liste verte, les « solutions naturelles »...). Tout cela contribue à nous rapprocher et nous unir autour de notre objectif commun : la conservation de la nature.

Ce n'est peut-être pas assez, mais c'est déjà beaucoup. Une occasion nous est offerte de faire plus et de proposer mieux, c'est le congrès mondial des parcs, en Australie, en fin 2014. Cette lettre NAPA nous en parle, déjà, pour que nous soyons prêts le temps venu. Prêts pour le congrès, et prêts pour bâtir une Union, notre Union, plus forte et plus utile.

A nous de jouer donc !



Des parcs, des hommes, une planète : des solutions pour nous inspirer

12 – 19 novembre 2014

Le but ultime de ce congrès mondial des parcs, organisé par l'UICN, est de positionner les aires protégées dans les objectifs actuels plus larges du développement économique et du bien-être humain. Il s'efforcera de mettre en place de nouveaux engagements et la capacité à répondre aux efforts importants requis pour conserver la biodiversité dans un monde qui fait face à d'immenses défis. Ce congrès fournira une plate-forme mondiale unique pour les professionnels, qui couvrira la conservation de la biodiversité, la gouvernance et la place des entreprises, ainsi que la santé, l'adaptation au changement climatique, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance durables, l'eau et la réduction des risques liés aux catastrophes... Il réunira les dirigeants du monde et promouvra des actions ciblées pour répondre à certains des défis les plus pressants du monde en matière de conservation et de développement, en renforçant la compréhension du rôle vital que les aires protégées jouent dans la fourniture de services éco-systémiques qui soutiennent le bien-être humain et les moyens de subsistance.



(Photo David Finnegan)

Plus qu'un lieu de réunion, le congrès permettra d'identifier des mesures pour aider les aires protégées à atteindre des résultats qui auront un impact à la fois globalement et

localement. Depuis sa première édition, le congrès mondial des parcs a considérablement influencé le rôle positif des aires protégées dans la conservation de la biodiversité et le développement durable, dans le monde entier. On s'attend à ce que ce nouveau congrès joue un rôle essentiel pour le futur des politiques de conservation, stimule les acteurs pour qu'ils proposent des solutions créatives aux défis

WPC – C'est dans 11 mois !

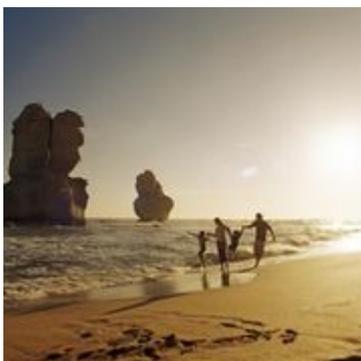
mondiaux, en reconnaissant les parcs comme une source d'inspiration.

Le congrès partagera les connaissances et l'innovation, établissant ainsi le programme de conservation des aires protégées pour la décennie à venir. S'appuyant sur le thème « des parcs, des hommes, une planète : des solutions qui nous inspirent », il mettra l'accent sur des approches novatrices réussies en matière de conservation et de développement, aidant à combler le retard actuel dans la mise en œuvre de l'agenda du développement durable.

Les messages attendus du congrès puisent leur source directement dans les négociations internationales en cours sur l'agenda « après 2015 » du développement durable, avec des implications dans tous les secteurs. Il sera opportun de faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation du Plan Stratégique pour la Biodiversité et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (2020), convenus à Nagoya, au Japon en 2010. Il est prévu de proposer de nouvelles approches pour avancer sur les aires protégées et la conservation de la biodiversité, en imaginant ce que le monde sera au cours de la prochaine génération. En outre, les résultats du congrès influenceront le travail des 1200 États et organisations membres de l'UICN, dans 160 pays, des 11.000 experts scientifiques et des 1000 employés de l'Union.

Pour atteindre tous ces objectifs ambitieux, le congrès sera organisé autour de **huit courants thématiques** et **quatre thèmes transversaux**.

Les 8 courants thématiques



(Photo Chris Kapa)

Les courants thématiques sont l'essence même de ce congrès. L'ensemble complémentaire de courants va permettre d'aborder l'avenir pour anticiper et résoudre les problèmes importants et les défis auxquels font face les aires protégées, ce qui sera essentiel pour les positionner concrètement dans les objectifs plus larges du bien-être de la planète au cours de la prochaine décennie, et au-delà. Ci-après sont présentés les 8 courants qui alimenteront les discussions lors du congrès.

1) Atteindre les objectifs de conservation

Ce courant démontrera qu'un système bien planifié, géré et relié d'aires protégées est un élément essentiel pour atteindre les objectifs de conservation. Il mettra en vedette ces pays, les gens, les lieux et les organisations qui ouvrent la voie à la réussite de la conservation, en soulignant l'espoir pour l'avenir. Il fournira également des exemples mondiaux de leadership, de pensée créative et d'optimisme pour montrer que les objectifs de conservation sont réalisables. De nouvelles normes mondiales pour ce qui doit constituer une aire protégée ou un système d'aires protégées efficaces et équitables seront proposées. Le courant se prolongera par un regard sur l'avenir. Si les objectifs d'Aichi sont censés être des objectifs intermédiaires pour 2020, quels devraient être les objectifs ultimes de la conservation de la nature ? A quoi une planète véritablement et durablement protégée devrait ressembler ? Est-ce que la science est aujourd'hui suffisante pour nous éclairer sur cette ambition ?

2) Répondre aux changements climatiques

Ce courant va explorer les nouveaux besoins en matière de planification et de gestion des aires protégées pour préserver la biodiversité dans le contexte du changement climatique, y compris en mettant l'accent sur le stockage du carbone, la connectivité des paysages et la restauration pour maintenir la résilience des écosystèmes. Il servira également à assembler des outils pour favoriser le rôle des aires protégées comme « solutions naturelles » aidant les communautés à s'adapter aux impacts du changement climatique. Il rassemblera les nouvelles connaissances et les études de cas portant sur les approches fondées sur les écosystèmes en matière d'adaptation et d'atténuation, et permettra d'esquisser une vision plus ambitieuse mettant l'accent sur le rôle clé des aires protégées dans les stratégies de lutte contre le changement climatique, aux niveaux national et local.

3) Améliorer la santé et le bien-être

Ce courant sera conçu pour encourager l'échange d'idées, établir des partenariats, évaluer les réalisations et développer de nouvelles alliances entre les divers secteurs, sur le rôle des écosystèmes en bonne santé, dans les aires protégées, pour contribuer à la santé humaine et au bien-être. Il en découlera des solutions aux défis mondiaux liés à la santé humaine, le contrôle des maladies, les médicaments, le bien-être physique / mental / culturel. La brillante organisation, par l'Australie, de la première

conférence internationale sur le thème des « parcs sains, peuples en bonne santé », en 2010, a permis un nouvel engagement avec le secteur de la santé, y compris la profession médicale elle-même, le secteur de la santé publique mais aussi l'industrie de l'assurance santé. Les bienfaits psychologiques et physiques de l'engagement avec la nature sont d'une grande valeur pour la société, et ce congrès sera l'occasion de construire sur cette approche et d'appliquer ces principes plus universellement, dans la pratique.

4) Soutenir la vie humaine

Ce courant se penchera sur les avantages socio-économiques que procurent les aires protégées à travers la fourniture d'eau, la sécurité alimentaire et les services permettant la réduction des risques liés aux catastrophes. Il cherchera à comprendre comment mettre tout cela en œuvre, partagera les nombreuses approches innovantes, telles que les fonds financiers pour l'eau, les paiements pour les services environnementaux et les programmes de travaux publics pour la restauration des aires protégées, pour atteindre des résultats bénéfiques pour tous. Les aires protégées, quels que soient les modes de gouvernance, sont l'un des mécanismes les plus sûrs développés au cours des siècles pour maintenir l'intégrité des écosystèmes, essentiels au bien-être et à la survie des hommes. En impliquant les personnes et les institutions dans la gestion des écosystèmes, ce courant examinera les réussites et les défis pour le maintien de la résilience sociétale, à la fois pour assurer le maintien de la vie, et aussi pour la prévention, en minimisant l'impact ou en assurant le rétablissement face aux défis actuels.

5) Concilier les défis du développement

Ce courant commence par la reconnaissance que les aires protégées peuvent contribuer significativement à relever les défis du développement du 21^{ème} siècle, mais que cela doit être traduit dans la pratique sur le terrain. Les gouvernements souvent se concentrent sur la sécurité alimentaire et hydrique, assurant des emplois et des moyens de subsistance durables, le maintien de la productivité des secteurs agricoles, halieutiques, forestiers et en tentant des compromis avec les secteurs tels que les mines, l'énergie et le développement des infrastructures, tout cela en parallèle aux changements climatiques rapides. Ce courant se concentrera donc sur les recouvrements entre les aires protégées et les nombreux objectifs de développement et les défis auxquels les gouvernements nationaux font face. Il le fera en donnant des conseils concrets et des exemples sur la

façon dont les aires protégées peuvent être conçues, gérées, évaluées et utilisées pour atteindre les objectifs ambitieux tels que les objectifs d'Aichi pour la conservation, et ceux des plans de développement, en prenant en compte ces défis. En particulier, ce courant se penchera sur la façon dont les gouvernements, aux niveaux national et local, et les entreprises, intègrent le domaine de la conservation des aires protégées dans les politiques de développement, la planification, afin de s'assurer que de sages arbitrages sont effectués pour prendre les décisions relatives au développement durable et aux pratiques commerciales.

6) Amélioration de la diversité et de la qualité de la gouvernance

Ce courant s'appuiera sur les avancées en matière de gouvernance des aires protégées faites lors de la 5^e édition du congrès mondial des parcs, en 2003, qui ont conduit à mettre l'accent sur le rôle clé de la gouvernance dans le Programme de travail sur les aires protégées (PoWPA) de la Convention sur la Diversité Biologique. Globalement, les améliorations en matière de gouvernance ont contribué de manière significative à renforcer les systèmes d'aires protégées dans de nombreux pays. Ce courant examinera à la fois la diversité et la qualité de la gouvernance des aires protégées, ainsi que d'autres domaines qui contribuent à la conservation de la biodiversité. Le congrès fera le bilan des réalisations, partagera les expériences et présentera des approches et des outils de gouvernance pratiques, illustrant les progrès pour améliorer la diversité et la qualité de la gouvernance dans les systèmes nationaux d'aires protégées.

7) Respect des connaissances et de la culture autochtones et traditionnels



(Photo James Fisher)

Ce courant va engager les membres des communautés autochtones et locales, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et/ou internationales et le secteur privé à collaborer pour reconnaître le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la gestion des aires protégées, des sites naturels sacrés et des paysages terrestres ou marins environnants. Il explorera le rôle des connaissances et des systèmes de gestion traditionnels et autochtones, ainsi que des valeurs culturelles et spirituelles dans les aires protégées, qui permettent d'accroître la résilience des personnes et de la biodiversité. Au niveau des paysages terrestres / marins, ce courant se penchera sur la gestion des paysages culturels (par exemple, les sites naturels sacrés) et identifiera leur contribution à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence, à la fois au sein et au-delà des aires protégées. Finalement, il tentera d'examiner ce qui a été fait et établira des partenariats à long terme qui permettront de démontrer comment les paysages culturels et les systèmes de gestion indigènes contribuent à la réalisation des objectifs d'Aichi, notamment la Cible 11, ainsi qu'au bien-être des communautés dans le long terme.

8) Inspirer une nouvelle génération

(Photo Richard Powers)



Ce courant va faire « connecter les gens à la nature » car c'est une priorité pour la prochaine décennie, et un moyen de veiller à ce que les générations futures se soucient et prennent les mesures nécessaires pour préserver la nature, à l'intérieur et en dehors

des aires protégées. Il est bien connu que l'amour et la compréhension de la nature découlent des premières expériences vécues dans l'environnement. Cependant, de nombreux jeunes, les nouveaux citoyens et les citadins, sont de plus en plus déconnectés de l'environnement dans un monde toujours plus urbanisé, ce qui peut finalement avoir des conséquences négatives sur l'avenir politique des aires protégées. Ce courant appuiera l'objectif du congrès de construire de manière créative l'engagement global des enfants, des jeunes, des communautés urbaines et des dirigeants d'entreprise en tant que défenseurs des aires protégées, en explorant l'utilisation des nouvelles technologies et des plateformes numériques, tels que les médias sociaux...

Les quatre thèmes transversaux

Les thèmes transversaux sont des sujets qui couvrent plusieurs courants. Chaque thème sera incorporé comme un accent particulier dans les courants et fera partie intégrante du programme global. L'attention particulière accordée à ces questions signifie qu'ils permettront aux groupes d'intérêts et aux initiatives relatives de grouper leurs efforts, et aux participants au congrès de suivre un parcours thématique particulier à travers les différents courants, et d'insuffler de nouvelles directions audacieuses pour chaque thème.

Marin

S'appuyant sur les résultats du troisième congrès international sur les aires protégées marines, ce thème transversal se concentrera sur la façon de concevoir et de gérer des aires marines protégées (AMPs) et des réseaux d'aires marines protégées efficaces, pour relever les principaux défis abordés dans les huit courants du congrès. Les questions marines seront regroupés autour de trois sous-thèmes : **investir davantage**, pour augmenter l'investissement de fonds, de temps, de partenariats et autres ressources dans les AMPs ; **impliquer plus**, pour rassembler un éventail plus large de parties prenantes, établir de nouveaux partenariats, passer de la sensibilisation à l'action et **protéger plus**, pour étendre l'utilisation des AMPs et des réseaux d'AMPs pour atteindre les objectifs et les cibles de conservation, et maximiser leur capacité de résistance et d'efficacité. Le congrès facilitera le partage d'expériences et des innovations, renforcera les alliances, et mettra en valeur les réalisations et les nouveaux engagements de la communauté des AMPs.

Patrimoine mondial

Ce thème transversal sera l'occasion de faire le bilan des succès et des défis dans cet ensemble d'aires protégées qui sont répertoriées comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. Ainsi, les sites du patrimoine mondial offrent la possibilité d'examiner le rôle des aires protégées dans le cadre des orientations stratégiques spécifiques du congrès. Par exemple, l'exploration ou l'exploitation minière qui affectent les sites du patrimoine mondial sont une question clé pour tenter de concilier les objectifs contradictoires de la conservation et du développement. Ce thème transversal offre la possibilité d'apprendre des leçons issues des systèmes d'aires protégées de par le monde afin d'améliorer l'intégrité des sites du patrimoine mondial.

Egalement, de faire des recommandations pour renforcer l'engagement et l'efficacité de la Convention du patrimoine mondial pour ces sites et leur valeur universelle exceptionnelle.

Développement des capacités

Le renforcement des capacités sera un héritage durable du congrès. Ce thème est pertinent pour tous les courants proposés et tentera d'aborder systématiquement l'écart entre la mise en œuvre des politiques et la pratique, dans les aires protégées et dans les institutions d'aires protégées. Le congrès est l'occasion de parvenir à un accord et un engagement sur un programme global pour professionnaliser la gestion des aires protégées, programme épaulé par des ressources documentaires standardisées, un cursus d'études normalisées fournies via des cours accrédités, hébergés eux-mêmes dans des établissements agréés, et ainsi former des professionnels qui répondent à des normes de compétence et peuvent contribuer à une conservation efficace des systèmes d'aires protégées.

Nouveau contrat social

Dans le cadre des réseaux d'aires protégées et des institutions du monde entier, ce thème transversal cherchera à fournir de nouvelles approches efficaces pour éliminer les facteurs humains qui sont derrière les menaces croissantes sur la planète, y compris les déséquilibres au sein du pouvoir et de la prise de décision. La solution à l'évolution environnementale et climatique globale de la planète doit être construite sur la volonté des hommes à travailler, tous ensemble, pour changer les comportements et les impacts. Une plate-forme « d'inspiration » sera créée au travers de tous les courants du congrès où les divers ayant-droits, les acteurs majeurs et les groupes d'intérêt seront en mesure de dialoguer et de s'engager pour construire des réseaux plus solidaires et une compréhension mieux partagée de la valeur intrinsèque et fonctionnelle de la nature, au travers des aires protégées.

Plus d'information sur
www.worldparkscongress.org



Contacts utiles

Secrétariat du Congrès

ICMS Australasia - GPO Box 3270
Sydney NSW 2001
Email: info@worldparkscongress.org

Partenariats et sponsors - Dawn Marie Vout

Congrès mondial des parcs
Responsable des partenariats
28 rue Mauverney, CH- 1196 Gland, Suisse
Email: dawn.vout@iucn.org

Inscriptions (maintenant ouvertes)

Secrétariat du Congrès

Email: registration@worldparkscongress.org



**PARTEZ AU CONGRES
TOUS FRAIS PAYES !!!**



**Vers une gouvernance et
une gestion modernes des
aires protégées en
Afrique...**

**En route pour le Congrès
Mondial des Parcs !**

Sidney 2014

Comme décrit dans les pages précédentes de cette NAPA, le congrès mondial des parcs permettra aux professionnels de la conservation de se rencontrer et de faire le bilan des progrès effectués depuis le précédent, à Durban, en 2003. Et également de se pencher sur les difficultés rencontrées. De ce point de vue, l'Afrique est particulièrement concernée comme en témoignent la plupart des études conduites sur la conservation récemment (qui montrent un déclin toujours plus grand de la biodiversité), et les crises actuellement traversées par quelques espèces emblématiques comme le Rhinocéros ou encore l'Eléphant.

Les causes sont multiples et variées et ont fait l'objet de nombreuses évaluations, en particulier par l'UICN-Papaco depuis 2006 en Afrique du Centre et de

l'Ouest. Outre la mauvaise efficacité de la gestion, l'une de ces causes est la faible gouvernance de ces territoires, qui impacte négativement toutes les activités qui y sont conduites. C'est pourquoi le Papaco se concentre sur le sujet dans le cadre de la Feuille de Route (FDR) pour les AP d'Afrique (préparée avec la Commission Mondiale des AP et autres partenaires) : plus d'**éthique dans les comportements**, plus de **légitimité dans les orientations stratégiques**, plus de **responsabilité et de transparence dans les décisions**, **d'avantage d'acteurs et de professionnalisme** impliqués dans les actions, plus d'**appropriation** des formidables **atouts** que représentent les aires protégées, plus de **reconnaissance** pour celles qui réussissent, plus de **durabilité** pour la conservation... ce sont là les quelques pistes que cette FDR tente de suivre et sur lesquelles il est important de montrer les progrès accomplis, à l'occasion de ce congrès.

Pour ce faire, l'**UICN-Papaco propose d'épauler un groupe d'acteurs des aires protégées du continent africain pour qu'ils puissent présenter leurs attentes, leurs ambitions, leur travail, leurs inquiétudes pourquoi pas... à Sidney en novembre 2014.**

Une équipe, des messages

L'objectif est de préparer quelques messages clefs qui seront portés au congrès par une équipe d'acteurs intervenant en Afrique, dans les AP. Travaillant dans ou autour des aires protégées, ces acteurs viendront de tout le continent, représenteront les divers modes de gouvernance (Etat, privés, communautés...), illustreront les différents profils rencontrés (garde, guide, exploitant, scientifiques, associations, société civile...). Les messages couvriront les thèmes clefs de la bonne gouvernance des territoires, de l'efficacité de la gestion et de la durabilité de la conservation et seront illustrés par des exemples concrets, issus de différentes catégories d'aires protégées. Tous ensemble, ils permettront de communiquer sur le présent et l'avenir des aires protégées en Afrique.

Courants ou thèmes éligibles :

Courant 1 = atteindre les objectifs de conservation
 Courant 5 = concilier les défis du développement
 Courant 6 = améliorer la qualité de la gouvernance
 Courant 8 = inspirer une nouvelle génération

Thème 2 = patrimoine mondial
 Thème 3 = développer les capacités

En route vers le congrès

Une dizaine d'acteurs clefs seront choisis d'ici février 2014, sur la base d'une sélection réalisée au travers du présent appel à candidatures, pour identifier les meilleurs exemples possibles, les plus belles initiatives, en s'assurant un certain équilibre régional et linguistique.

Les sélectionnés seront ensuite invités à se réunir, en avril 2014, pour partager leurs thèmes de travail, distribuer les responsabilités, identifier l'essence des messages etc. Tout le travail se fera en équipe. Chaque acteur sera cependant en charge d'approfondir un thème, de collecter les meilleurs exemples, les succès, d'identifier les difficultés, les solutions... puis de partager ces messages avec l'ensemble de la communauté de la conservation afin de les enrichir.

Postés en ligne sur **papaco.org**, publiés dans la lettre **NAPA** si besoin..., ces messages seront progressivement consolidés grâce à la participation la plus large possible des partenaires, commissions et membres de l'UICN.

En septembre 2014, une nouvelle rencontre permettra à chacun de présenter et de discuter son thème avec toute l'équipe... et de finaliser les présentations pour le congrès. Puis en novembre, au cours du congrès, chacun aura la possibilité de présenter son message et plus largement les résultats du travail conduit durant l'année au cours des différentes sessions du congrès et selon les diverses modalités offertes (plénières, travaux de groupes, posters, side-events...).

Enfin, après le congrès, une synthèse des travaux sera réalisée et publiée.

Comment être candidat ?

Téléchargez le formulaire d'application sur www.papaco.org – disponible à partir du 6 décembre sur la page d'accueil et renvoyez votre proposition le plus rapidement possible.

La date limite de soumission est fixée au 20 janvier 2014 !



Ce programme est supporté par l'Agence française de Développement

Appel à propositions

Les bénéficiaires des subventions du CEPF vont de la petite coopérative agricole à l'association communautaire, jusqu'aux organisations internationales. Chaque subvention est accordée dans le cadre de l'une des directions stratégiques d'investissement du Hotspot concerné, définies dans le profil d'écosystème, et doit contribuer à atteindre les objectifs fixés au niveau du Hotspot (voir www.cepf.net).

Avec ce soutien, des centaines de groupes de la société civile ont obtenu des résultats significatifs depuis la création du programme en 2000. Leurs efforts ont permis, par exemple, d'influencer les orientations politiques et d'aider à protéger des centaines de sites d'importance mondiale pour la biodiversité, représentant plus de 10 millions d'hectares dans des dizaines de pays

Cet appel est pour les pays suivants : **Yémen, Ethiopie, Rwanda, Burundi, la RDC, Malawi, et Zambie.**

Téléchargez le formulaire d'application sur : http://www.cepf.net/SiteCollectionDocuments/calls_for_proposals/CEPF_EAM_5th_RFP_FR.pdf

Date limite: 16 Décembre 2013

climatique, la fourniture de services éco-systémiques et la pérennité du développement économique.

Afin de limiter les conséquences de ces produits de base pour les forêts, il est vital que les décideurs publics et privés comprennent l'interdépendance des différents moteurs de déforestation et les relations qui existent entre les politiques et les marchés d'un côté, et les agents des changements d'usage des terres dans les pays forestiers tropicaux, de l'autre. En appréhendant mieux la complexité du paysage, les décideurs de la production, du commerce et de la réglementation des produits facteurs de risque forestier pourront trouver les solutions à mettre en oeuvre pour résoudre ce problème urgent.

Répondant à ce besoin "Le Petit Livre des grands moteurs de déforestation" décrit sommairement le cadre international dans lequel s'inscrivent ces moteurs, détaille les chaînes logistiques des produits de base pesant sur la forêt et présente une grille claire et réaliste de 25 catalyseurs réglementaires, de marché ou de la chaîne logistique, aptes à diminuer le déboisement dû à ces produits.

En ne privilégiant aucun catalyseur en particulier, ce livre vise plutôt à susciter le dialogue, encourager la collaboration entre les secteurs privé et public et contribuer aux efforts internationaux de réduction du déboisement et de la dégradation dans les pays forestiers tropicaux.

Le livre peut être téléchargé sur : www.globalcanopy.org/LittleBookofDrivers

L'« ATEWA RANGE FOREST RESERVE », UN ECOSYSTEME GHANEEN ESSENTIEL GRAVEMENT MENACE

Par Daryl Bosu – A Rocha (Ghana)

Les réserves forestières du Ghana sont de plus en plus menacées par l'exploitation d'un large éventail de ressources naturelles telles que les arbres, la faune sauvage mais également les minerais.

La situation de l'«**Atewa Range Forest Reserve**», une des réserves forestières les plus importantes du Ghana est particulièrement grave. Cet écosystème de 26,000 ha constitue l'un des plus grands blocs restants de forêt de montagne sempervirente d'Afrique de l'Ouest et joue un rôle de référentiel pour une large variété de plantes et d'animaux.

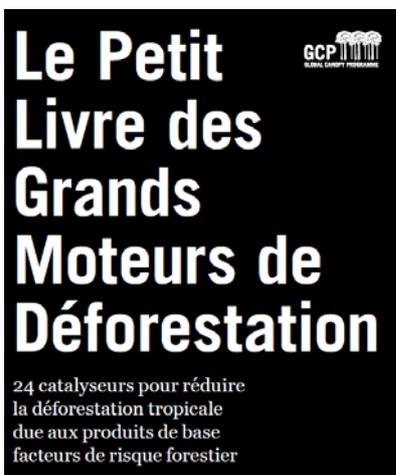
Elle abrite de plus le cours supérieur de trois des plus grands cours d'eau ghanéens que sont les rivières Ayensu, Birim et Densu, Densu alimentant le barrage

A lire...

De quoi parle ce livre ?

Depuis une dizaine d'années, la demande en produits agricoles pour l'énergie et l'alimentation des hommes et des animaux ainsi que la culture de produits de base facteurs de risque forestier causent plus de 50% de la déforestation et 60% de la dégradation

forestière dans les pays tropicaux et subtropicaux, avec des répercussions majeures sur le changement



Weija et fournissant par conséquent de l'eau potable à Accra et ses environs, soit une population humaine estimée à plus de 5 millions de personnes.

Malgré son statut de réserve forestière attribué en 1926, de « Sanctuary Hill » en 1995, de zone de très haute priorité pour la conservation de la biodiversité en 1999 et enfin d'IBA (Important Bird Area) en 2001, Atewa continue à perdre son intégrité écologique en raison de pressions exercées par un certain nombre d'activités illégales. La réserve forestière est ainsi actuellement menacée par l'exploitation forestière, la chasse pour la viande de brousse, l'empiètement agricole mais également la pression de mineurs illégaux empiétant progressivement sur les limites de la réserve pour y mener leurs activités.

Le gouvernement souhaite dans le même temps attribuer des blocs de la forêt à des sociétés minières étrangères et en vue d'exploiter les gisements de bauxite, plusieurs permis de prospection ont déjà été distribués et une évaluation des impacts environnementaux a été réalisée.

Compte tenu de l'importance cruciale de la réserve forestière d'Atewa et des services écosystémiques rendus, l'ONG A ROCHA GHANA, partenaire du PPI.3 et du projet TCAO, a décidé de lancer une campagne de lobbying en collaboration avec la « Coalition of NGOs Against Mining of Atewa » (CONAMA) afin de s'assurer que la forêt d'Atewa bénéficie de l'attention et des conditions de gestion nécessaires à sa préservation à long terme.

Parmi les revendications, AROCHA et la CONAMA demandent à ce que le statut de l'AP soit relevé au niveau de Parc National. Un sommet international sur le thème " ATEWA FOREST, A HERITAGE AT A CROSS ROAD, WHAT FUTURE ?" a été organisé à Accra les 18 au 19 novembre 2013.

Une des résolutions prise par les 150 délégués présents a été de noter qu'il n'existe aucun écosystème équivalent à Atewa ailleurs au Ghana et que cette forêt en tant que bassin versant bien conservé et habitat de diverses ressources biologiques avait beaucoup plus de valeur conservée que ce que l'utilisation alternative des terres pour le bois et les ressources minérales pouvait rapporter au Ghana.

Les délégués ont en outre recommandé que le « Ministry of Lands and Natural Resource » travaille avec toutes les parties prenantes et organisations concernées, aussi bien au niveau local, national qu'international et mette en place en urgence une consultation ainsi que les ressources institutionnelles

et financières pour s'assurer de la désignation de la réserve forestière en Parc National.

Outre ce sommet, d'autres activités comme la sensibilisation des communautés ont été lancées pour s'assurer de la conscience publique de l'importance de cette forêt ainsi que pour obtenir un soutien global vis-à-vis de cette démarche de protection.

Le partenariat a également débuté des recherches sur la valeur des services écosystémiques rendus par l'écosystème ainsi que des programmes de soutien aux moyens de subsistance de plus de 30 communautés vivant en périphérie d'Atewa.

Pour en savoir plus sur le projet de sauvegarde de la forêt d'Atewa, faire un don à la campagne, vous renseigner sur les possibilités de recherche au sein de la réserve forestière d'Atewa, ajouter votre signature à la pétition, voir les liens à droite de la page.

- <http://www.saveatiwa.com.gh/>

- <http://www.youtube.com/watch?v=mffKUvUZSpU>

Il est également possible d'écrire à l'adresse info@saveatiwa.com.gh



Université Senghor
DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT

INFO - FORMATION EN GESTION DES AP

L'UICN-PAPACO, en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie, lancera la **8ème édition de son Diplôme Universitaire** sur le « *renforcement des compétences en gestion des aires protégées* » en Afrique de l'Ouest. Cette formation de **8 semaines** s'adresse aux gestionnaires des aires protégées et à leurs partenaires de terrain (notamment les ONGs). La formation se déroulera à **Ouagadougou** en **avril - mai 2014**.

Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet de l'Université Senghor <http://continue.senghor.refer.org> à partir de **janvier 2014**.

Plus d'info dans les prochaines NAPA.



WWF® *for a living planet*®

Le World Wide Fund for Nature propose **deux postes en Afrique Centrale** : un directeur régional pour le fundraising et les partenariats (à Yaoundé), et un conseiller technique pour la conservation, en Centrafrique.

Pour plus d'infos, **consultez la NAPA en Anglais.**

Lettres Napa spécialisées

Depuis octobre 2007 et le lancement de la lettre NAPA, un certain nombre de numéros ont été consacrés à des sujets particuliers. Le tableau ci-après en établit la liste pour vous aider à les retrouver sur le site www.papaco.org, rubrique « des outils utiles ».

Dans cette rubrique, vous trouverez aussi la dernière NAPA publiée, les rapports des études et des évaluations conduites par le papaco, ainsi que diverses publications de la Commission Mondiale pour les Aires protégées, notamment les Lignes Directrices pour la gestion des AP.

Lettre n°	Mois	Titre
6	Mars 2008	Aires marines protégées en Afrique de l'Ouest
8	Mai 2008	Offres et besoins en formation pour la gestion des AP en Afrique de l'Ouest
10	Juillet 2008	Quelques modalités de financements de la conservation en Afrique
12	Octobre 2008	L'équité dans les aires protégées d'Afrique
16	Février 2009	Industries extractives et conservation : généralités
25	Décembre 2009	Aires communautaires d'Afrique de l'Ouest
28	Février 2010	Aires protégées des zones arides d'Afrique francophone
30	Avril 2010	Le programme CARPE en Afrique Centrale
32	Juin 2010	La conservation des éléphants en Afrique
33	Juillet 2010	Grande chasse et conservation en Afrique de l'Ouest et du Centre
35	Octobre 2010	Ecotourisme et conservation en Afrique de l'Ouest et du Centre
39	Février 2011	Analyse économique des aires protégées – études de cas
41	Avril 2011	Analyse législative et juridique des aires protégées d'Afrique de l'Ouest
45	Septembre 2011	Impact du secteur minier sur la conservation en Afrique de l'Ouest
46	Octobre 2011	Changement climatique et aires protégées d'Afrique
48	Décembre 2011	Analyse de situation de la conservation en Afrique de l'Est et du Sud
49	Janvier 2012	Les acteurs des aires protégées d'Afrique de l'Ouest et du Centre
50	Février 2012	Plans de gestion : étude comparative en Afrique de l'Ouest et du Centre
52	Avril 2012	Liste rouge : présentation, utilité, fonctionnement
53	Mai 2012	Feuille de route pour les aires protégées d'Afrique, axe 1
54	Juin 2012	Feuille de route pour les aires protégées d'Afrique, axe 2
55	Juillet 2012	Feuille de route pour les aires protégées d'Afrique, axe 3
58	Novembre 2012	E-learning pour la gestion des aires protégées en Afrique francophone
59	Décembre 2012	Définition des aires protégées et catégories
61	Février 2013	Plantes envahissantes d'Afrique de l'Ouest : première partie
62	Mars 2013	Plantes envahissantes d'Afrique de l'Ouest : seconde partie
64	Mai 2013	Application de la loi dans les aires protégées et MIST/SMART
68	Octobre 2013	Comparaison entre fonds fiduciaire pour la conservation et approche projet
69	Novembre 2013	Restauration des aires protégées : principes, lignes directrices

NAPA – CONTACTS

www.papaco.org et www.iucn.org

geoffroy.mauvais@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO

UICN-ESARO (Afrique Est/Sud)

leo.niskanen@iucn.org

Coordination Programme Aires de Conservation et Diversité des Espèces – CASD

christine.mentzel@iucn.org

Chargée de programme BIOPAMA – Patrimoine Mondial

UICN-PACO (Afrique Ouest/Centre)

sebastien.regnaut@iucn.org

Coordination Programme Aires Protégées

bora.masumbuko@iucn.org

Chargée de programme Climat

youssof.diedhiou@iucn.org

Chargé de programme Patrimoine Mondial

lacina.kone@iucn.org

Chargé de programme Territoires de Conservation – Appui aux ONG

thomas.bacha@iucn.org

Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG

arsene.sanon@iucn.org

Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG

florence.mazzocchetti@iucn.org

Chargée de programme Aires Protégées Forestières – Bassin du Congo

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN

